

endroit ont cependant déclaré qu'ils désiraient discuter ce bill important plus longuement qu'ils ne l'avaient prévu; d'ailleurs, plusieurs amendements ont été proposés.

Le sénateur Flynn: Répondez à ma question.

Le sénateur Perrault: Honorable sénateur, vous avez eu amplement l'occasion d'exprimer votre point de vue. Voulez-vous bien me permettre de terminer ce que j'ai à dire?

● (0010)

Le sénateur Flynn: Il est trop tard pour faire le tour de la question.

Le sénateur Perrault: Il n'est pas trop tard pour donner une explication logique. Vous avez posé une question.

Le sénateur Flynn: Répondez-y.

Le sénateur Perrault: Auriez-vous l'obligeance de rester assis quand quelqu'un s'efforce de donner une explication?

Le sénateur Asselin: Êtes-vous le président?

Le sénateur Smith (Colchester): Qui êtes-vous?

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, je n'ai pas de réprimande à recevoir du leader de l'opposition quand on me demande d'expliquer pourquoi on a proposé que nous tâchions d'obtenir la sanction royale ce soir. Puis-je poursuivre mon explication?

Le sénateur Flynn: Vous n'avez pas encore commencé.

Le sénateur Perrault: Je voudrais dire, honorables sénateurs, que j'ai informé aujourd'hui le leader de l'opposition de l'horaire que nous voulions suivre.

Le sénateur Flynn: Là n'est pas la question.

Le sénateur Perrault: Honorable sénateur, écoutez ce que j'ai à dire et vous pourrez peut-être ensuite porter un jugement. Nous avons prévu que nous aurions assez de temps pour débattre cette importante mesure ici et que nous pourrions obtenir la sanction royale à minuit. Pour des raisons indépendantes de la volonté de quiconque, nous n'avons pu respecter l'horaire prévu.

Le sénateur Flynn: Je sais cela.

Le sénateur Perrault: Personne ne cherche à faire fi de nos us et coutumes ni à entraver la possibilité ou le droit des sénateurs de débattre cette mesure, mais je signale qu'un grand nombre de personnes ont dépensé au cours de la journée et encore ce soir beaucoup d'énergie pour arriver à la faire adopter.

Le sénateur Flynn: Qui?

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, un très grand nombre de personnes ont fait des efforts extraordinaires et ont travaillé pendant de longues heures pour que ce bill soit adopté ce soir. Si le leader de l'opposition ne veut pas consentir à ce que nous poursuivions le travail, c'est une décision qui lui appartient, cela mettra fin à cette tentative et nous pourrions en débattre plus tard aujourd'hui.

Honorables sénateurs, j'insiste encore sur le problème pratique qui se pose. Nous avions prévu que cette mesure nous arriverait de l'autre endroit vers 9 heures ce soir, ce qui nous aurait permis d'en débattre au Sénat pendant au moins trois heures, après, bien sûr, qu'un certain nombre de sénateurs

auraient fait l'étude de la mesure proposée au cours de la journée. Nous avons maintenant à peu près trois heures de retard sur l'horaire proposé—un retard pour lequel personne ne peut être blâmé. Les députés se sont engagés, comme ils en ont le droit, dans un débat plutôt prolongé sur la mesure proposée. Si maintenant certains sénateurs ne veulent pas poursuivre les travaux, ou si l'honorable leader de l'opposition refuse d'accorder son consentement à l'adoption rapide de ce bill, la question est réglée.

Le sénateur Flynn: Si c'est là la seule explication que vous avez à fournir, je dirai que je vais donner mon consentement car une fois de plus le gouvernement essaie de ridiculiser le Sénat.

Le sénateur Perrault: Le sénateur n'a qu'à dire qu'il ne souhaite pas voir poursuivre l'étude de cette mesure.

Le sénateur Flynn: Non. Je ne voudrais pas qu'un sénateur ou même un petit groupe d'entre nous—parce que nous ne formons qu'un petit groupe—empêche la majorité d'agir. Nous exerçons une responsabilité collective ici au Sénat et si tel est le désir du leader du gouvernement, appuyé en cela par la majorité docile qui siège en face, amen!

Le sénateur Perrault: L'honorable sénateur a le droit de débattre cette mesure législative en détail maintenant ou même ultérieurement, s'il le désire. Il a toute latitude à ce sujet. Personne ne souhaite restreindre le droit des sénateurs de débattre cette mesure.

Le sénateur Flynn: Je le sais pertinemment.

Le sénateur Asselin: Mon parti m'a demandé d'intervenir ce soir à propos de ce bill. Comme le leader du gouvernement avait dit que nous pourrions débattre ce bill vers 9 h 30 ou 10 heures ce soir, je me suis rendu à l'autre endroit où j'ai suivi le débat au cours duquel d'excellents arguments ont été avancés par certains députés. Certains amendements ont été présentés et ont donné lieu à des votes. Cependant, je ne suis pas disposé ce soir à étudier ou à revenir sur toute la discussion qui s'est tenue à la Chambre des communes, pas plus que je ne suis disposé à étudier les amendements qui y ont été présentés.

[Français]

Honorables sénateurs, vu que l'on m'a demandé d'intervenir au nom de l'opposition dans les discussions concernant ce bill, je veux le faire d'une façon consciencieuse. Cependant, comme le dit le leader de l'opposition, si on lit l'article 11, cela n'avancera aucunement le règlement de cette question si on l'étudie cette nuit.

● (0020)

Même si nous décidons de l'étudier tout de suite, la loi n'entrera en vigueur que jeudi soir parce que minuit a déjà sonné. L'article 11 précise:

La présente loi entre en vigueur le lendemain de sa sanction.

Donc, cela n'aura pas de conséquences. Mais il pourrait se produire du nouveau. Les grévistes pourraient se calmer. Ils pourraient réfléchir cette nuit à ce qui a été décidé à la Chambre des communes, et peut-être un règlement pourrait-il intervenir demain entre le ministre des Postes ou le ministre du Travail et les chefs syndicaux.

Ne pouvons-nous pas demander au leader du gouvernement de courir ce risque, de donner à ces travailleurs la possibilité de